

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 décembre 2023

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 décembre 2023

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 18
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Résultats - Fonctionnement	19
Annexe B - Résultats - Accueil et information	20
Annexe C - Résultats - Promotion et commercialisation	21
Annexe D - Résultats - Développement	22
Annexe E - Résultats - Taxes sur l'hébergement	23



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
Tourisme Lanaudière inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme TOURISME LANAUDIÈRE INC. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 10 mai 2023.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.*¹

Blainville
Le 6 mai 2024

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A132942

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre 2023

	Administra- tion générale	Taxes sur l'héber- gement	2023 Total	2022 Total
PRODUITS				
Fonctionnement (annexe A)	708 564 \$	- \$	708 564 \$	725 186 \$
Accueil et information (annexe B)	191 333	-	191 333	353 481
Promotion et commercialisa- tion (annexe C)	2 344 886	-	2 344 886	2 003 707
Développement (annexe D)	1 245 346	-	1 245 346	618 270
Taxes sur l'hébergement (annexe E)	-	920 641	920 641	930 815
Intérêts	-	85 817	85 817	37 829
	4 490 129	1 006 458	5 496 587	4 669 288
CHARGES				
Fonctionnement (annexe A)	771 592	-	771 592	664 712
Accueil et information (annexe B)	172 875	-	172 875	351 439
Promotion et commercialisa- tion (annexe C)	2 360 758	-	2 360 758	1 906 692
Développement (annexe D)	1 639 984	-	1 639 984	826 941
Utilisation des crédits marketing	-	130 605	130 605	120 714
	4 945 209	130 605	5 075 814	3 870 498
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(455 080) \$	875 853 \$	420 773 \$	798 790 \$

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 décembre 2023

	Investi en immobilisations et placements	Grevé d'affectations internes	Taxe sur l'hébergement	Administration générale	2023 Total	2022 Total
SOLDE AU DÉBUT						
Déjà établi	89 932 \$	109 646 \$	3 308 433 \$	1 098 076 \$	4 606 087 \$	3 785 343 \$
Redressements sur exercices antérieurs (note 2)	-	206 645	(333 623)	(139 777)	(266 755)	(244 800)
Redressé	89 932	316 292	2 974 810	958 299	4 339 333	3 540 543
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(14 942)	(412 555)	875 853	(27 583)	420 773	798 790
Investis en immobilisations	12 232	-	-	(12 232)	-	-
Virements interfonds (notes 12 et 13)	-	670 153	(470 153)	(200 000)	-	-
SOLDE À LA FIN	87 222 \$	573 890 \$	3 380 510 \$	718 484 \$	4 760 106 \$	4 339 333 \$

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

BILAN

31 décembre 2023

	Administration générale	Taxe sur l'héber- gement	2023 Total	2022 Total
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	653 131 \$	5 602 839 \$	6 255 970 \$	5 042 398 \$
Débiteurs (note 4)	260 407	-	260 407	181 969
Taxe sur l'hébergement à recevoir	-	684 369	684 369	608 201
Créances interfonds, sans intérêt, ni modalités de remboursement	2 906 698	-	-	-
Frais payés d'avance	3 899	-	3 899	158 782
	3 824 135	6 287 208	7 204 645	5 991 350
PLACEMENTS - ORGANISME				
SATELLITE , au coût (note 5)	21 000	-	21 000	21 000
IMMOBILISATIONS				
CORPORELLES (note 6)	67 223	-	67 223	69 933
	3 912 358 \$	6 287 208 \$	7 292 868 \$	6 082 283 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

BILAN

31 décembre 2023

	Administration générale	Taxe sur l'héber- gement	2023 Total	2022 Total
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Emprunt bancaire (note 7)	6 405 \$	- \$	6 405 \$	- \$
Créditeurs (note 8)	1 087 443	-	1 087 443	934 895
Revenus reportés (note 9)	159 781	-	159 781	157 351
Créances interfonds, sans intérêt, ni modalités de remboursement	-	2 906 698	-	-
Apports reportés (note 10)	1 252 301	-	1 252 301	616 337
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 11)	7 859	-	7 859	7 528
	2 513 789	2 906 698	2 513 789	1 716 111
DETTE À LONG TERME (note 11)	18 973	-	18 973	26 839
	2 532 762	2 906 698	2 532 762	1 742 950
ACTIF NET				
Investi en immobilisations et placements	87 222	-	87 222	89 932
Taxe sur l'hébergement (note 12)	718 484	-	718 484	958 299
Grevé d'affectation interne (note 13)	573 890	-	573 890	316 292
Administration générale (note 12)	-	3 380 510	3 380 510	2 974 810
	1 379 596	3 380 510	4 760 106	4 339 333
	3 912 358 \$	6 287 208 \$	7 292 868 \$	6 082 283 \$

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 14)

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre 2023

	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	420 773 \$	798 790 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 920	13 900
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	2 022	-
	435 715	812 690
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	791 218	307 908
	1 226 933	1 120 598
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	6 405	-
Remboursement de la dette à long terme	(7 535)	(7 203)
	(1 130)	(7 203)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 231)	(9 734)
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	1 213 572	1 103 661
ENCAISSE AU DÉBUT	5 042 398	3 938 737
ENCAISSE À LA FIN	6 255 970 \$	5 042 398 \$

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2023

1. STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué depuis le 13 mars 1978 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Il a pour objectif de promouvoir le tourisme dans la région de Lanaudière. L'organisme est un organisme sans but lucratif et, de ce fait, est exonéré d'impôts.

2. REDRESSEMENTS AFFECTÉS AUX EXERCICES ANTÉRIEURS

L'organisme a découvert que certaines subventions ont été comptabilisées comme subventions à recevoir par le passé alors qu'elles n'auraient pas dû être comptabilisées et qu'une subvention a été comptabilisée comme produit alors qu'elle aurait dû être considérée comme apports reportés. En conséquence, le solde de l'actif net au 1er janvier 2022 a été diminué de 136 177 \$ et les états financiers de l'exercice 2022 ont été retraités. Les postes « clients » et « apports reportés » au bilan de l'exercice 2022 ont été diminués respectivement de 121 660 \$ et de 14 517 \$.

De plus, l'organisme a découvert que certaines subventions ont été comptabilisées comme produits l'an passé alors qu'elles auraient dû être considérées comme apports reportés. En conséquence, le solde de l'actif net au 1er janvier 2023 a été diminué de 3 600 \$ et les états financiers de l'exercice 2022 ont été retraités. Le poste « produits » à l'état des résultats de l'exercice 2022 a été diminué de 3 600 \$ et le poste « apports reportés » au bilan de l'exercice 2022 a été augmenté du même montant.

L'organisme a découvert que les postes « fournisseurs » et « revenus reportés » étaient sous-évalués depuis quelques années. En conséquence, le solde de l'actif net au 1er janvier 2022 a été diminué de 333 623 \$ et les états financiers de l'exercice 2022 ont été retraités. Le poste « fournisseurs » et « revenus reportés » au bilan de l'exercice 2022 ont été augmentés respectivement de 238 623 \$ et de 95 000 \$.

L'organisme a découvert qu'une affectation a été comptabilisée directement dans le poste « apports reportés » alors qu'elle aurait dû être comptabilisée via un virement interfonds. En conséquence, le solde du fonds d'affectation interne au 1er janvier 2023 a été augmenté de 206 645 \$ et les états financiers de l'exercice 2022 ont été retraités. Le solde de l'actif net « d'affectation interne - EPRTNT » à l'état de l'actif net de l'exercice 2022 a été augmenté de 206 645 \$ et le poste « apports reportés - EPRTNT » au bilan de l'exercice 2022 a été diminué de 206 645 \$ et le poste « EPRTNT - Programme 2022-2025 » à l'état des résultats a été diminué de 18 355 \$, ce qui a augmenté l'excédent des produits sur les charges de l'administration générale au 31 décembre 2022.

Finalement, l'organisme a découvert qu'une dépense et un revenu n'avaient pas été comptabilisés au cours de l'exercice 2022. En conséquence, le solde de l'actif net au 1er janvier 2023 n'a connu aucune variation et les états financiers 2022 ont été retraités. Le poste « promotion internationales - Québec Authentique » à l'état des résultats de l'exercice 2022 a été augmenté de 71 606 \$ et le poste « fournisseurs » au bilan a été augmenté du même montant. Le poste « promotions internationales - Québec Authentique » a été augmenté de 71 606 \$ et le poste « revenus reportés » a été diminué de 71 606 \$.

L'impact de tous ces redressements est une diminution de l'actif net au 1er janvier 2023 d'un montant de 266 755 \$.

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2023

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, sur la dépréciation des actifs financiers et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilité par fonds

Fonds d'administration générale

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par l'organisme en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées.

Fonds de taxes sur l'hébergement

Le gouvernement du Québec a mis sur pied le Fonds de partenariat touristique. Ce fonds a pour but de renforcer et de soutenir l'industrie touristique québécoise. Le financement de ce fonds est assuré notamment par la taxe sur l'hébergement. La taxe sur l'hébergement s'applique dans toutes les régions touristiques du Québec qui en font la demande. Cette démarche est présentée par l'entremise de leur association touristique régionale. La taxe est de 3,5 % par nuitée. Elle est perçue par l'établissement assujéti et retournée sur une base trimestrielle à Revenu Québec. Ce dernier retourne à Tourisme Québec le produit de la perception, net des frais d'administration.

Les revenus générés par la perception de cette taxe sont versés par le ministère du Tourisme à l'Association touristique régionale afin de créer un fonds dédié à la promotion et au développement touristique de la région. Chaque association confirme la répartition prévue pour l'utilisation de ce fonds dans le cadre d'une entente signée avec le gouvernement du Québec (ministère du Tourisme).

L'organisme a établi, dans le cadre d'une entente, la répartition suivante (après versements à l'Alliance de l'industrie touristique du Québec) :

	2023	2022
Activités de fonctionnement	10 %	10 %
Activités de promotion et commercialisation	45 %	50 %
Fonds pour crédit marketing	15 %	15 %
Fonds de développement	30 %	25 %

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2023

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des apports

L'organisme utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Selon la comptabilité par fonds affectés, les apports grevés d'affectations externes sont constatés dans le fonds correspondant à l'objet pour lequel ils sont versés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affecté correspondant doivent être comptabilisés dans le fonds d'administration selon la méthode du report.

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'il est raisonnablement certain que les conditions requises pour leur obtention sont respectées et continueront d'être respectées.

Comptabilisation des produits

L'organisme comptabilise ses intérêts selon la comptabilité d'exercice en fonction du temps écoulé. Il comptabilise les cotisations des membres et certains produits provenant des projets d'accueil et information et de promotion et commercialisation sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont acquis et auquel ils se rapportent.

Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères

L'organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges, à l'exception de l'amortissement qui est converti au cours d'origine, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou période
Mobilier de bureau	solde décroissant	20 %
Équipement informatique	solde décroissant	30 %
Améliorations locatives	linéaire	10 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2023

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des comptes clients. Les placements sont évalués à la valeur.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Participation dans un organisme satellite

La participation dans un organisme satellite est comptabilisée coût.

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2023

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

4. DÉBITEURS

	2023	2022
Clients	185 605 \$	112 182 \$
Provision pour dépréciation	(7 279)	(2 094)
	178 326	110 088
Subventions	-	36 796
Taxes	82 081	35 085
	260 407 \$	181 969 \$

5. PLACEMENT - ORGANISME SATELLITE

La direction de l'organisme participe étroitement à l'élaboration de « Bonjour Nature », coopérative de solidarité, et le directeur général siège au conseil d'administration de la coopérative. Par conséquent, l'organisme exerce une influence notable sur les activités de cette dernière. La coopérative a pour but de structurer l'offre touristique de Lanaudière en offrant des forfaits touristiques à une clientèle locale et internationale. La coopérative est constituée en vertu de la loi sur les coopératives et a un statut d'organisme sans but lucratif. Au cours de l'exercice, l'organisme a remboursé des frais à la coopérative pour un montant de 15 338 \$ (2022 - 8 000 \$). L'organisme détient 20 000 parts privilégiées et 1 000 parts sociales.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	47 921 \$	41 967 \$	5 954 \$	7 443 \$
Équipement informatique	86 782	66 689	20 093	16 739
Améliorations locatives	73 150	31 974	41 176	45 751
	207 853 \$	140 630 \$	67 223 \$	69 933 \$

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2023

7. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose de facilités de crédit de 50 000 \$ portant intérêt au taux de 10,95 %. Les facilités de crédit sont révisées annuellement par l'institution financière.

8. CRÉDITEURS

	2023	2022
Fournisseurs	952 046 \$	735 017 \$
Salaires et vacances	102 980	58 984
Retenues à la source et contributions	32 388	25 919
Frais courus	29	114 975
	1 087 443 \$	934 895 \$

9. REVENUS REPORTÉS

	2023			2022
	Revenus de promotion et de commercia- lisation	Cotisation des membres	Total	Total
Solde au début	74 604 \$	82 747 \$	157 351 \$	179 899 \$
Augmentation	79 595	140 080	219 675	133 958
Diminution	(63 903)	(153 342)	(217 245)	(156 506)
Solde à la fin	90 296 \$	69 485 \$	159 781 \$	157 351 \$

10. APPORTS REPORTÉS

	2023			
	Solde au début	Augmentaiton	Diminution	Solde à la fin
EDNET	50 143 \$	- \$	(50 143) \$	- \$
EPRT	229 332	-	(153 753)	75 579
FARR/FRR	41 218	68 156	(45 661)	63 713
EPRTNT	-	1 308 000	(748 164)	559 836
Plan Montagne	265 229	336 314	(80 112)	521 431
MTO	30 415	624 802	(623 745)	31 742
	616 337 \$	2 337 272 \$	(1 701 578) \$	1 252 301 \$

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2023

10. APPORTS REPORTÉS (suite)

	2022			Solde à la fin
	Solde au début	Augmentation	Diminution	
EDNET	75 884 \$	- \$	(25 741) \$	50 143 \$
EPRT	273 825	202 040	(246 533)	229 332
FARR/FRR	41 218	141 800	(141 800)	41 218
Plan Montagne	-	265 229	-	265 229
MTO	115 586	486 640	(571 811)	30 415
	506 513 \$	1 095 709 \$	(985 885) \$	616 337 \$

11. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
Effet à payer, d'un montant original de 61 425 \$, remboursable par mensualités de 738 \$, incluant les intérêts au taux de 4,32 %, échéant en mars 2027	26 832 \$	34 367 \$
Portion échéant au cours du prochain exercice	7 859	7 528
	18 973 \$	26 839 \$

Les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2024	7 859 \$
2025	8 206 \$
2026	8 567 \$
2027	2 200 \$

12. VIREMENTS INTERFONDS ET ACTIFS NETS - TAXE SUR L'HÉBERGEMENT

L'organisme distingue quatre composantes à l'intérieur du solde de l'actif net affecté à la taxe sur l'hébergement. Le solde se détaille comme suit au 31 décembre :

	2023	2022
Administration	262 130 \$	231 108 \$
Crédit marketing	672 070	647 596
Développement	735 228	525 885
Volet général	1 711 082	1 570 221
	3 380 510 \$	2 974 810 \$

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2023

12. VIREMENTS INTERFONDS ET ACTIFS NETS - TAXE SUR L'HÉBERGEMENT (suite)

En vertu de l'entente mandat 2022-2026 avec le ministère du Tourisme, l'organisme doit allouer un maximum de 20 % au crédit marketing, un montant minimum de 5 % en accueil, information et signalisation touristique ainsi qu'un minimum de 1 % en connaissances. L'organisme a convenu d'allouer les revenus de taxes sur l'hébergement (après versement à l'Alliance) selon la répartition suivante, sur résolution du conseil d'administration :

- Administration : 10 %
- Crédit marketing : 15 %
- Développement de l'offre : 30 % (2022 - 25 %)
- Investissements promotionnels : 45 % (2022 - 50 %)

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a autorisé les virements interfonds du fonds de la taxe sur l'hébergement vers les fonds affectés pour un montant total de 470 153 \$ (2022 - 346 885 \$).

13. VIREMENTS INTERFONDS ET ACTIFS NETS - AFFECTATIONS INTERNES

L'organisme distingue neuf composantes à l'intérieur du solde de l'actif net grevé d'affectations internes. Le solde se détaille comme suit au 31 décembre :

	2023	2022
Volet pourvoirie	90 322 \$	109 647 \$
Résidence de tourisme	78 814	-
EPRTNT	204 754	206 645
Relais d'informations nomades	50 000	-
Stratégies marketing RH	50 000	-
Recrutement international	30 000	-
Indicateurs de performance	50 000	-
Route des parcs	20 000	-
	573 890 \$	316 292 \$

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a autorisé les virements interfonds du fonds d'administration général et du fonds de la taxe sur hébergement vers les fonds affectés pour un montant de 200 000 \$ et 470 153 \$ respectivement et autorisé l'utilisation d'un montant de 412 555 \$.

14. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Subvention de fonctionnement

L'organisme a signé un protocole d'entente avec le ministère du Tourisme se terminant en mars 2026, à la suite d'un renouvellement pour une période de quatre ans. Cette entente garantit un revenu de 2 494 781 \$ réparti sur quatre ans. Dans cette entente, l'organisme a l'obligation de maintenir une participation financière du milieu correspondant à une proportion minimale des dépenses totales pour la réalisation des obligations en matière de promotion et d'accueil et information d'au moins 0 % pour 2022-2023, 5 % pour 2023-2024, 10 % pour 2024-2025 et de 20 % pour 2025-2026.

Loyer

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail d'une durée de 10 ans pour la location de sa place d'affaires. L'engagement total d'un montant de 163 150 \$ vient à échéance en mars 2027. Le loyer est indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices en vertu du bail sont de 50 200 \$ pour la période de 2024 à 2026 ainsi que de 12 550 \$ en 2027.

De plus, l'organisme s'est engagé pour la location d'un local à une halte routière pour une durée de 10 ans. L'engagement total d'un montant de 63 000 \$ plus taxes vient à échéance en juillet 2032. Le loyer sera indexé annuellement selon la variation de l'indice des prix à la consommation entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédente. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices en vertu du bail sont de 6 300 \$ annuellement.

Cautionnement et engagement d'un apparenté

L'organisme s'est porté garant d'une police de cautionnement individuel d'un montant de 25 000 \$ de la coopérative « Bonjour Nature » afin de permettre celle-ci d'obtenir un permis de commerce d'agent de voyage. Tourisme Lanaudière s'est aussi engagé à doter une somme de 30 000 \$ annuellement à la coopérative « Bonjour Nature » de 2024 à 2026 afin de contribuer à la promotion d'un projet de cette dernière, ainsi que d'un montant maximum de 1 000 \$ mensuellement pour des frais de réservation numérique.

Enfin, l'organisme s'est engagé annuellement à fournir à la coopérative des services de support de promotion et d'administration notamment en matière de site Web, de comptabilité et d'espace de bureau à titre gratuit. Ces services n'ont pas fait l'objet d'une évaluation.

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2023

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 décembre 2023 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de son emprunt bancaire, de ses créditeurs et de sa dette à long terme.

Risque de crédit

Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux comptes clients. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes. Au 31 décembre 2022, l'organisme n'a pas d'emprunt bancaire et ses dépôts à terme présentent des échéances à court terme. Le risque de taux d'intérêt est alors minime.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 décembre 2023

	2023	2022
ANNEXE A - RÉSULTATS - FONCTIONNEMENT		
Produits		
Cotisations des membres	129 949 \$	93 022 \$
Frais de perception de la taxe sur l'hébergement (annexe E)	5 232	7 310
Subvention - fonctionnement	316 176	287 405
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer	-	9 034
Subvention salariale d'urgence du Canada	898	132 864
Taxe sur l'hébergement (annexe E)	231 108	180 845
Intérêts	16 641	3 472
Autres	10 582	11 234
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	(2 022)	-
	708 564	725 186
Charges		
Salaires et charges sociales	474 112	374 023
Assurances	13 836	7 198
Cotisations et abonnements	13 441	12 700
Frais de déplacements et de représentation	14 656	16 463
Frais de déplacements et de réunions - comités et conseils	8 317	4 740
Frais de perception de la taxe sur l'hébergement	5 232	7 310
Intérêts et frais bancaires	18 125	3 326
Honoraires professionnels	43 769	41 937
Location, entretien et fournitures - matériel de bureau et informatique	103 302	123 749
Loyer	63 882	59 366
Amortissement des immobilisations	12 920	13 900
	771 592	664 712
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(63 028) \$	60 474 \$

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 décembre 2023

	2023	2022
ANNEXE B - RÉSULTATS - ACCUEIL ET INFORMATION		
Produits		
Subvention - Accueil	62 370 \$	98 699 \$
Guide touristique	40 950	66 035
Halte Point du jour	45 973	108 747
Taxe sur l'hébergement (annexe E)	42 040	80 000
	191 333	353 481
Charges		
Salaires et charges sociales	63 046	42 879
Communications	4 342	386
Événements pour les membres	5 202	1 890
Frais de déplacements et de représentation	1 506	748
Guide touristique	75 872	71 681
Halte Point du jour	13 654	219 457
Services aux membres	117	407
Stratégie d'accueil	350	1 532
Autres dépenses	8 786	12 459
	172 875	351 439
Excédent des produits sur les charges	18 458 \$	2 042 \$

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 décembre 2023

	2023	2022
ANNEXE C - RÉSULTATS - PROMOTION ET COMMERCIALISATION		
Produits		
Carte Chemin du Roy	16 884 \$	4 845 \$
Carte quad	8 100	9 250
Goûtez Lanaudière	6 363	21 391
Corporatif et groupes	19 800	19 000
Motoneige	73 241	52 223
Positionnement et promotion été	158 027	151 088
Positionnement et promotion hiver	84 798	48 575
Promotions internationales - Québec Authentique	28 457	73 326
Promotion - Tremblant	10 500	27 784
Réseau de distribution	-	2 000
Site Internet	65 426	116 743
Subvention - Promotion et commercialisation	253 428	229 924
Taxes sur l'hébergement (annexe E)	1 149 779	839 420
Taxes sur l'hébergement - AITQ (annexe E)	462 583	407 838
Autres promotions	7 500	300
	2 344 886	2 003 707
Charges		
Salaires et charges sociales	406 429	297 482
Carte Chemin du Roy	31 043	17 228
Carte mototourisme	795	789
Carte quad	18 582	22 291
Contribution AITQ	462 583	407 838
Corporatif	65 106	46 129
Cyclotourisme	11 185	9 176
Frais de déplacements et de comités	8 812	3 671
Gîtes et cabanes	50 387	49 459
Goûtez Lanaudière	30 605	55 486
Motoneige	45 201	23 224
Motoneige - promotion intra Québec	22 179	11 707
Notoriété	286 236	275 055
Positionnement et promotion été	272 998	222 045
Positionnement et promotion hiver	181 287	101 366
Pourvoiries	63 414	14 927
Promotions internationales - Tourisme de Lanaudière	26 051	5 744
Promotions internationales - Québec Authentique	93 888	78 787
Promotion - Tremblant	10 500	27 787
Relations de presse	4 984	12 335
Réseau de distribution	39 348	42 482
Site Internet	147 016	152 344
Autres actions de promotion	82 129	29 340
	2 360 758	1 906 692
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(15 872) \$	97 015 \$

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 décembre 2023

	2023	2022
ANNEXE D - RÉSULTATS - DÉVELOPPEMENT		
Produits		
EDNET - projets	50 143 \$	25 741 \$
EPRT - mesures sanitaires	-	6 208
EPRT - projets	9 866	168 693
EPRT - remboursement de frais	-	16 710
EPRTNT - Programme 2022-2025	748 164	-
EPRTNT - Intérêts	25 977	-
FDOTL - Aide aux événements	(215)	12 416
Plan d'action - main-d'oeuvre en développement	2 722	6 983
Plan montagne - projets	80 112	-
Plan montagne - intérêts	7 642	-
Recherches et études	(13 211)	66 967
Subvention DEC	56 409	34 552
Taxe sur l'hébergement (annexe E)	277 737	280 000
	1 245 346	618 270
Charges		
Salaires et charges sociales	314 621	215 963
Bonjour Nature, coopérative de solidarité	28 542	8 300
Consultants	30 040	11 408
EDNET - projets	-	66 012
EDNET - autres dépenses	1 725	1 915
EPRT - mesures sanitaires	-	6 208
EPRTNT - frais de gestion	51 610	18 355
EPRTNT - autres dépenses	1 005 070	-
FDOTL - consultants	108 098	236 250
FDOTL - frais de gestion	525	16 710
FDOTL - projets	(52 800)	213 478
Frais de déplacements et de représentation	8 352	6 741
Plan d'action main-d'oeuvre	64 089	25 601
Plan montagne - salaires	74 759	-
Plan montagne - autres dépenses	5 353	-
	1 639 984	826 941
Insuffisance des produits sur les charges	(394 638) \$	(208 671) \$

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 décembre 2023

	2023	2022
ANNEXE E - RÉSULTATS - TAXES SUR L'HÉBERGEMENT		
Produits - Taxes sur l'hébergement		
Fonctionnement	262 130 \$	231 108 \$
Promotion et commercialisation	1 179 587	1 155 540
Fonds - Crédit marketing	393 196	346 662
Fonds - Développement	786 392	577 770
Contribution AITQ	462 583	407 838
Gestion Revenu Québec	5 232	7 310
	3 089 120	2 726 228
Moins :		
Virement au fonctionnement - Annexe A	231 108	180 845
Frais de perception de la taxe sur l'hébergement - Annexe A	5 232	7 310
Virement à l'accueil et information - Annexe B	42 040	80 000
Virement à la promotion et commercialisation - Annexe C	1 149 779	839 420
Contribution AITQ - Annexe C	462 583	407 838
Virement au développement - Annexe D	277 737	280 000
	2 168 479	1 795 413
Résultat net	920 641 \$	930 815 \$